

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE SAINT-PIERRE DELS FORCATS
EN DATE DU VENDREDI 10 Mai 2019 à 17h**

Présents : M. BLANQUE Pierre, M. BONO Jean-Pierre, Mme CAZEILLES Joelle, M. ECHARD Vincent, M. GAURENNE Claude, Mme GOSSET Julie, M. MOLINIER Jean-Luc, M. PALAU Henri, Mme PALAU Sandrine, M. RODRIGUEZ Antoine

Absents : Mme MIGNARD Sarah

Secrétaire de séance: M. Henri PALAU

Préambule : approbation compte-rendu de la dernière réunion du CM

1/ Convention Etablissement Public Foncier (EPF) Occitanie / Commune Centre des Eclaireurs et contrats :

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la concrétisation de l'achat du centre des éclaireurs de France grâce à l'EPF partenaire de la commune.

Dans ce cadre, l'EPF s'est substituée à la commune en qualité d'acquéreur, le but étant de lui céder au démarrage de l'activité souhaitée le centre. [Il convient d'approuver l'avenant n°1 à la convention d'anticipation foncière « centre village » avec la commune et le PV de remise en gestion d'un bien.](#)

En attendant, compte tenu [de l'occupation du centre pour l'activité cantine scolaire](#) par la communauté de communes et le besoin de maintenir : l'assurance, la maintenance du bâtiment, sa sécurité dans l'intérêt du service public, et le bon état général des lieux, il est proposé par l'EPF de passer une convention de gestion avec la commune afin [d'en assurer la gestion et la garde.](#)

Si obligation de reprise de contrat du personnel, monsieur le Maire propose au conseil municipal un licenciement économique. Actuellement le personnel est payé par les Eclaireurs de France, la prestation cantine (3 h/semaine) est facturée à la com com.

Madame Julie GOSSET s'interroge [si la commission de travail continuera d'essayer de trouver une solution, le cas échéant, sur la reconversion de la structure](#), il est convenu d'en rediscuter en réunion de travail.

Le conseil municipal accepte la convention de gestion, il reviendra à la commune :

- De payer les charges afférentes au fonctionnement a minima du bâtiment : assurance, électricité, chauffage, maintenance sécurité, entretien, ...
- De souscrire une convention d'occupation avec la communauté de communes afin d'autoriser le service restauration scolaire moyennant un loyer d'occupation
- De prévoir ces nouvelles sommes en dépenses et en recettes dans le budget 2019

2/ Chantier école forêt :

Monsieur Vincent ECHARD rappelle le succès des chantiers passés avec le lycée professionnel afin de réaliser des travaux forestiers nécessaires à la commune et dans ce cadre permettre la formation de jeunes futurs professionnels.

Il propose de reconduire l'expérience moyennant un tarif de 80€ / jour de travaux.

Il précise que les besoins seront identifiés avec l'enseignant et l'ONF.

Validation du conseil municipal.

3/ Chantier rue des lilas : groupement de commandes SIAEPA pour la partie pluviale :

Monsieur le Maire rappelle la convention de groupement de commandes avec le SIAEPA du Cambre d'Aze afin de lancer une consultation groupée sur la réfection de l'ensemble des réseaux.

Aujourd'hui, il convient d'examiner les résultats de la consultation afin de faire un choix et poursuivre la réalisation du projet au niveau des travaux sur le réseau pluvial.

L'offre de l'entreprise SADE d'un montant de 54 177.13€ HT afin de réaliser la création du réseau pluvial rue des lilas est validée par le conseil municipal.

4/ Compétence eau potable et assainissement :

Une nouvelle prise de position est demandée par la préfecture au 1^{er} juillet 2019 concernant le transfert de compétences Eau potable et assainissement auprès de la communauté de communes.

Une délibération a déjà été prise le 28 septembre 2018, demandant à reporter le transfert de la compétence au plus tard le 1er janvier 2026. La position du conseil municipal est inchangée. Validation de réitérer la délibération prise en 2018.

8/ Questions diverses :

- Monsieur Pierre BLANQUE évoque la gouvernance de la station du Cambre d'Aze ainsi que l'élaboration d'un syndicat mixte de préfiguration en lien avec le conseil départemental. Une réunion communes/SIECA sera programmée prochainement.
- Proposition de motion pour les ouvriers de l'ONF.
- Prochainement réunion avec la SAFER pour la gestion de l'agricole.
- Point sur le budget de la com com et problématiques en cours.
- Information d'arrivée de la fibre optique sur la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Maire lève la séance à 18h15.

Le Maire,
Jean-Luc MOLINIER,

Le secrétaire de séance,
Henri PALAU,